

Appel à candidatures

Mise à disposition d'un espace pour un bureau d'association
jusqu'en décembre 2015

Date limite de candidature : 23 aout 2015



la malterie :

La malterie est une structure de soutien à la recherche artistique contemporaine, qui dispose de 26 ateliers mis à disposition d'artistes plasticiens, 5 espaces de répétition pour des musiciens, une salle de concerts, un espace de résidence d'artistes et de 4 espaces de bureau mis à disposition d'associations culturelles dont le projet entre en adéquation avec les activités développées à la malterie.

Son soutien est caractérisé par un fonctionnement favorisant l'accueil, le soutien des résidents dans la réalisation de leurs projets notamment par le biais d'un centre de ressource, le dialogue avec d'autres pratiques artistiques, ainsi que les échanges entre artistes d'expériences et d'origines diverses.

La malterie lance un appel à candidature pour la mise à disposition d'un espace bureau, pour une durée de 3 mois, et disponible dès le 15 septembre 2015. Il permet à une association culturelle de développer un projet associatif complémentaire aux objectifs de la malterie

L'association candidate devra répondre aux critères suivants :

1. Être constituée en association à but non lucratif
2. Développer une activité dans le champ des arts visuels ou de la musique
3. Respecter les valeurs de la malterie partager la même attention au respect des artistes et de leurs droits
4. Ne pas avoir plus de 2 salariés

Les bureaux à la malterie :

Ils sont composés d'un sol en béton, de murs en plâtre, de petites fenêtres et d'éclairages néons lumière du jour. Ils sont équipés d'un chauffage électrique. Hauteur sous plafond : 2m. Notre bâtiment ne dispose ni d'ascenseur ni de monte-charge. Des points d'eau se trouvent à chaque étage.

Une salle de réunion peut être mise à disposition pour des rendez-vous, sous réserve de disponibilité.

Attention : le bâtiment est peu adapté aux activités nécessitant un accueil régulier de public

La mise à disposition est contractualisée par une convention d'occupation précisant les engagements de l'artiste et de la malterie.

Descriptif de l'espace disponible :

D'une surface de 34 m², l'atelier se situe au 1er étage. Il est disponible dès le 15 septembre, la mise à disposition est réalisée sur la base d'une convention précisant les obligations de l'association et celles de la malterie.

Participation aux frais :

La participation mensuelle est de 159 € + 0.8% du chiffre d'affaire de l'association à l'année N-1 (*L'indexation de la participation mensuelle sur le chiffre d'affaire assure aux associations un calcul proportionnel à leurs moyens. Les tarifs et leur évolution sont fixés par l'assemblée générale de la malterie*). Ce tarif inclue une participation aux charges d'électricité et de chauffage

L'association devra s'acquitter de l'adhésion annuelle à la malterie s'élevant à 55€.

Une connexion Internet haut débit (fibre) est disponible dans l'atelier moyennant 45€ par an.

Dossier de candidature :

Fournir un dossier sous format numérique exclusivement (.doc ou pdf) comprenant :

- un descriptif des objectifs et des activités de l'association
- le bilan d'activité de l'année N-1
- le projet de l'association pour l'année en cours
- une lettre exprimant les attentes et les apports mutuels susceptibles de se mettre en place entre l'association et la malterie

Date limite d'envoi des dossiers : le 23 aout 2015

Envoi des candidatures :

Les associations répondant aux critères mentionnés ci-dessus sont invités à faire acte de candidature en adressant leur dossier par email exclusivement à cette adresse :

artsvisuels@lamalterie.com

**la malterie
42, rue Kuhlmann
59000 Lille**

www.lamalterie.com

Visite virtuelle du bâtiment sur <http://www.lamalterie.com/malterie/fr/visite-virtuelle>